

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2013

CHAPITRE 15

MINISTERE
DE L'EDUCATION DE BASE

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	4
1.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	5
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	7
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	8
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2013	8
2.	ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	9
2.1.	PROGRAMME 196: UNIVERSALISATION DU CYCLE PRIMAIRE	10
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	11
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	11
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013	11
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013	13
2.2.	PROGRAMME 197: APPUI AU DEVELOPPEMENT DU PRESCOLAIRE	19
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	20
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	20
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013	20
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013	21
2.3.	PROGRAMME 198: GESTION ET GOUVERNANCE EDUCATIVE	24
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	25
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	25
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013	25
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013	26
2.4.	PROGRAMME 199: ALPHABETISATION, EDUCATION NON FORMELLE ET PROMOTION DES LANGUES NATIONALES	30
2.4.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	31
2.4.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	31

2.4.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013	31
2.4.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013	33
3.	BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES	37
3.1.	RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE	38
3.2.	LEÇONS APPRISES	40
3.3.	PERSPECTIVES	41

NOTE EXPLICATIVE

La loi n° 2007 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat a mis en place un nouveau mode de gestion budgétaire, comptable et financier dans les administrations publiques. Ce nouveau cadre concrétise la volonté politique du Chef de l'Etat qui, lors de sa communication spéciale au cours du Conseil des Ministres du 12 septembre 2007, disait : « le Gouvernement doit s'attendre à être jugé sur les critères de performance ». Il est également une véritable constitution financière qui vient remplacer l'Ordonnance de 1962 qui, malgré les résultats non négligeables, était devenue inadaptée au regard des défis auxquels notre pays doit désormais faire face.

Le nouveau texte est une traduction dans les faits de la gestion axée sur les résultats. En effet, après l'adoption et la promulgation de la loi de finances n° 2012/014 du 21 décembre 2012, première élaborée en mode programme, et son exécution tout au long de l'année 2013 dans l'ensembles des ministères et autres organes institutionnels, il est nécessaire de dresser un bilan des activités menées et des résultats obtenus dans le cadre des politiques publiques mises en œuvre dans un document appelé Rapport Annuel de Performance.

L'élaboration du Rapport Annuel de Performance (RAP) constitue à cet effet une autre grande avancée dans le déploiement des principes et normes édictés dans le nouveau Régime Financier de l'Etat. Elle permet d'une part de rendre compte des résultats obtenus et de l'utilisation des ressources affectées à chaque programme et d'autre part favorise une meilleure projection des résultats à venir, tirant avantage des leçons apprises au cours de l'exercice 2013. Au terme des douze (12) mois d'exécution des 160 programmes inscrits dans la loi de finances 2013, les présents RAP - 2013, rendent compte de la mise en œuvre desdits programmes en présentant :

- Le contexte de mise en œuvre des programmes ;
- L'état de mise en œuvre pour le compte de l'exercice 2013 du premier cycle de budgétisation par programme ;
- Le bilan stratégique et les perspectives.

L'examen par le Parlement de cette première génération de Rapports Annuels de Performance produits par les administrations revêt un caractère essentiel dans la mesure où il inscrit dans la réalité la gestion budgétaire axée sur la performance. Il permet à travers les différentes évaluations et remises en cause, d'éprouver la réforme en cours et de réorienter la démarche en fonction des principaux constats.

Ainsi donc, l'Etat bâtit un sentier de progression ; un cercle vertueux d'améliorations continues permettant de construire pour chaque administration ou institution, une trajectoire de performance soutenue par les outils et nouvelles règles de gestion budgétaire.

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

L'amélioration des performances de l'éducation à travers le monde demeure une préoccupation de la Communauté internationale.

Les disparités entre pays pauvres et pays riches sont importantes aujourd'hui. Le droit universel à l'Education et l'accès au savoir est reconnu et ratifié par tous les pays et toutes les agences d'aide au développement. Cependant selon les dernières publications de l'UNESCO on note qu'une bonne frange de la population adulte (3,9 millions de personnes) au Cameroun ne sait ni lire ni écrire, ni calculer. La troisième enquête camerounaise auprès des ménages (ECAM3) révèle que les zones rurales sont les plus touchées par ce phénomène avec 40% des adultes analphabètes. En outre, elle dévoile l'existence des poches d'analphabétisme à Yaoundé, à Douala et ses environs et dans la région de l'Est avec respectivement 57,6%, 51,3% et 71,16% d'adultes.

Parmi cette population victime de l'analphabétisme, plus de 60% sont des femmes.

La conférence de JOMTIEN (1990) et le forum de DAKAR (2000) qui ont traité de la situation alarmante de l'accès à l'éducation ont amené les dirigeants du monde à reconnaître l'éducation comme un droit fondamental de tous les citoyens. Ils se sont engagés à travers le programme d'Education Pour Tous (**EPT**) et le deuxième Objectif du Millénaire pour le Développement (**OMD**) à assurer un enseignement primaire de qualité, obligatoire et gratuit à tous les enfants.

Dans cet esprit, le Gouvernement camerounais s'est engagé à travers sa **Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE)** à construire un capital humain solide et capable de soutenir la croissance économique ; afin de donner en particulier aux ressources humaines de la nation les capacités nécessaires pour bâtir une économie camerounaise émergente à l'horizon 2035 (**DSCE, page 73 – Art 250**).

En 2013, le Cameroun a élaboré et fait endosser un plan décennal de développement de l'Education et de la Formation qui s'articule autour de trois (03) grands axes (**Accès et Equité, Qualité et Pertinence, Gouvernance et Pilotage**)

1/ Accès et Equité

Dans le préscolaire, le Gouvernement entend porter le taux brut de préscolarisation de 27% à 40% à l'horizon 2020. Il s'agira d'étendre la couverture de l'enseignement maternel par le développement de l'expérience communautaire au bénéfice des populations rurales et avec l'implication forte des collectivités territoriales décentralisées. A ce niveau, le secteur privé est encouragé à développer l'offre préscolaire formelle. Cette extension du préscolaire devrait se traduire concrètement par l'accroissement des infrastructures, des personnels, l'application des programmes intégrés et flexibles.

Au niveau de l'enseignement primaire, l'objectif d'universalisation de ce cycle demeure la première des priorités. A l'horizon 2015, l'achèvement universel des six années de scolarisation devrait être atteint. L'Etat entend créer les écoles primaires publiques partout et que l'enseignement privé limité à ceux des parents qui le souhaitent et disposent des capacités financières suffisantes.

Par ailleurs, l'Etat va continuer à lutter contre les disparités d'accès entre les zones rurales et les zones urbaines, entre les filles et les garçons. Il prendra des mesures pour accroître l'offre et stimuler la demande d'éducation, en particulier celle des filles et de tous les enfants à bas âge, notamment dans des zones où des pesanteurs sociales et traditionnelles mettent les enfants et les femmes hors du système de l'éducation. Il s'agira également de procéder au recrutement d'au moins 9000 enseignants qualifiés avec priorité dans les zones désavantagées et rurales.

Par ailleurs, il sera question de promouvoir **l'alphabétisation, l'Education de Base non formelle et les langues nationales.**

2/ Qualité et Pertinence

Il s'agit d'améliorer la qualité des apprentissages dans l'enseignement primaire à travers la réforme des curricula, l'accessibilité des manuels scolaire, la généralisation de l'utilisation des TIC, le dispositif d'assurance qualité, la santé en milieu scolaire, le taux d'encadrement pour le faire évoluer vers le ratio de 42 élèves par enseignant.

3/ Gouvernance et Pilotage

L'action du MINEDUB consiste à améliorer la gestion des ressources éducatives à travers le renforcement de la déconcentration et de la décentralisation du système éducatif ; le renforcement des capacités de planification, la transparence dans la gestion des ressources par l'association des communautés.

S'agissant du financement du secteur de l'Education, le gouvernement entend porter les dépenses publiques de 18% en 2013 à 22% à l'horizon 2020. Pour ce qui est du sous-secteur de l'éducation de base, le gouvernement entend porter sa part de 35% à 41% par rapport à l'ensemble du secteur de l'éducation et de la formation.

1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

Aux termes du décret n°2012/268 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère de l'Education de Base, le Ministère de l'Education de Base est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de l'éducation de base.

A ce titre, il est chargé :

- de l'organisation et du fonctionnement de l'enseignement maternel et primaire ;
- de la conception et de la détermination des programmes d'enseignement et du contrôle de leur mise en œuvre ;
- des études et de la recherche sur les méthodes les plus appropriées pour l'éducation de base ;
- de l'élaboration des principes de gestion et d'évaluation des établissements de ce niveau d'enseignement ;
- de la formation morale, civique et intellectuelle des enfants en âge scolaire, en liaison avec le Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique ;
- de la conception et de la diffusion des normes, règles et procédures d'évaluation des

apprenants ;

- du suivi et du contrôle de la gestion administrative et pédagogique des établissements publics et privés de ce niveau d'enseignement ;
- de l'élaboration et du suivi de la mise en œuvre de la carte scolaire de ce niveau d'enseignement ;
- de l'élaboration, de l'analyse et de la tenue des statistiques de ce niveau d'enseignement ;
- de la politique du livre de ce niveau d'enseignement ;
- de la lutte contre l'analphabétisme ;
- du suivi des établissements maternels et primaires privés d'enseignement laïc et confessionnel ;
- du suivi des constructions des bâtiments et infrastructures scolaires de ce niveau d'enseignement ;
- du suivi des activités des associations des parents d'élèves et des enseignants (APEE) ;
- de la gestion et de la formation continue des personnels enseignants et auxiliaires.

Il assure la liaison entre le Gouvernement et l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO), en relation avec le Ministère des Arts et de la Culture et le Ministère des Relations Extérieures.

Les Organismes consultatifs du Ministère de l'Education de Base sont :

- le Conseil National de l'Education ;
- la Commission Nationale de l'UNESCO ;
- le Conseil National d'Agrément des Manuels Scolaires et des Matériels Didactiques ;
- la Commission Nationale des Programmes et des diplômes ;
- le Conseil National de l'Enseignement Privé ;
- la Commission Nationale de l'Enseignement Privé de Base.

En outre, le Ministère de l'Education dispose des projets de coopération bénéficiant des fonds de contrepartie. Il s'agit de :

- Projet " Don Japonais" de construction d'écoles primaires au Cameroun ;
- Projet d'Amélioration de la Qualité d'Education de Base (PAQUEB) ;
- Projet Eveil, Accès et Qualité de l'UNICEF;
- Projet d'Assistance Alimentaire (PAM) pour la Scolarisation de la jeune fille des ZEP.

1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2013

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

2013

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 196

UNIVERSALISATION DU CYCLE PRIMAIRE

Responsable du programme

Mme ITOE Mispa
INSPECTEUR GENERAL DES ENSEIGNEMENTS

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIF	Améliorer l'accès et l'achèvement du cycle primaire	
Indicateur	Intitulé:	Taux d'achèvement du cycle primaire
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	72.0
	Année de référence:	2011
	Valeur Cible	74.0
	Année cible:	2013
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: RENFORCEMENT DE L'ACCÈS ET DE LA RETENTION AU CYCLE PRIMAIRE Action 02: AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'ÉDUCATION DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES Action 03: SOUTIEN À LA SCOLARISATION DE LA JEUNE FILLE Action 04: ACCOMPAGNEMENT DE LA SUPPRESSION DES FRAIS EXIGIBLES DANS L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE PUBLIC Action 05: MISE EN ŒUVRE DE LA CONTRACTUALISATION AVEC LES ACTEURS DU SECTEUR PRIVÉ Action 06: RENFORCEMENT DES PARTENARIATS AVEC LES ORGANISMES	
DOTATIONS INITIALES	AE 108 435 496 340	CP 108 435 494 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	Mme ITOE Mispa, INSPECTEUR GENERAL DES ENSEIGNEMENTS	

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	73.7%	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	85	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 110 052 264 900	CP 110 052 262 560
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -1 616 768 560	Ecart CP -1 616 768 560
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 107 685 401 294	CP 106 177 657 329
TAUX DE CONSOMMATION	97,84 %	96,48 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	- L'élargissement de l'offre éducative a été réalisé à travers le budget de l'Etat et l'appui des partenaires sociaux, techniques et financiers. Ceci s'est traduit par les constructions et la réhabilitation des salles de classe, des latrines et des points d'eau ainsi que l'équipement en tables-bancs et en bureaux de maîtres. - La dotation en matériels didactiques, en manuels scolaires et en kits scolaires a amélioré les conditions d'apprentissage des élèves ainsi que le suivi pédagogique des enseignants - La signature des conventions avec la Banque Mondiale et la Banque Islamique de Développement a favorisé l'admission de notre pays respectivement au Partenariat Mondial pour l'Education et au Programme d'Appui Scolaire des Zones d'Education Prioritaire.	

PERSPECTIVES 2014	- Réforme des curricula ; - Redynamisation de la supervision pédagogique ; - Construction des écoles à cycle complet ; - Mise en œuvre effective de la phase expérimentale de la contractualisation des établissements scolaires privés; - Contractualisation de 9 000 instituteurs ; - Distribution gratuite des manuels scolaires aux élèves ; - Mise en place d'une plate-forme de partenariat avec les organismes.
----------------------	--

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013

Action 01 RENFORCEMENT DE L'ACCÈS ET DE LA RETENTION AU CYCLE PRIMAIRE									
OBJECTIF	Permettre à tous les enfants en âge scolaire d'accéder et d'achever leur cycle primaire								
Indicateur	Intitulé:		Taux d'achèvement en dernière année du cycle primaire dans les ZEP				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 7,58		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2011						
	Valeur de référence:		59.0						
	Année cible:		2013						
	Valeur Cible		63.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		61,2						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	12 340 255 340	12 340 253 000	12 408 642 286	12 408 639 946	12 003 554 547	10 508 491 276	96,73 %	84,69 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- La forte mobilisation des partenaires sociaux suite à l'afflux des réfugiés, et aux inondations dans le Grand Nord a permis la construction de plusieurs salles de classe et autres infrastructures scolaires ; - Le transfert de compétence aux collectivités territoriales décentralisées à la faveur de la décentralisation								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Création de 367 nouvelles écoles ; - Construction de 869 salles de classe ; - Construction de 112 blocs latrines ; - Construction de 31 forages équipés ; - Equipement de salles de classe en tables-bancs (27800). - Connexion de 06 écoles publiques aux réseaux AES SONEL et CAMWATER								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- La forte mobilisation des partenaires sociaux suite à l'afflux des réfugiés, et aux inondations dans le Grand Nord a permis la construction de plusieurs salles de classe et autres infrastructures scolaires ; - Le transfert de compétence aux collectivités territoriales décentralisées à la faveur de la décentralisation								
Perspectives 2014	Le Ministère de l'Education de Base, au-delà de poursuivre les activités jusque-là entreprises, se propose de multiplier les campagnes de sensibilisation dans les communautés afin de convaincre les parents réticents sur l'importance de l'école. Le développement et la vulgarisation des structures participatives facilitera l'implication de tous les acteurs sociaux. Il est à signaler que : - L'action « renforcement de l'accès et de la rétention du cycle primaire » sera reformulée en 2015 à la suite des recommandations du CIEP 2013 pour devenir: « renforcement de l'accès gratuit des enfants d'âge scolaire au cycle primaire ». L'indicateur initial de cette action à s'avoir « le taux d'achèvement du cycle primaire » devrait changer en « taux net de scolarisation du cycle primaire ». - Le même changement devrait s'opérer au niveau de l'objectif de l'action pour être : « accroître le pourcentage d'enfants qui accèdent gratuitement à l'école primaire » ; en lieu et place de : « offrir à tous les enfants en âge scolaire la possibilité d'accéder gratuitement et d'achever leur cycle primaire ». Ce changement tient à mieux exprimer la politique du gouvernement sur la gratuité. Bien plus, l'indicateur de l'action était le même que celui du programme ; ainsi il ne permettait pas d'apprécier clairement la contribution réelle de l'action dans l'atteinte des résultats du programme.								

Action 02 AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'ÉDUCATION DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES

OBJECTIF	Assurer aux élèves un bon niveau de compétences et de connaissance								
Indicateur	Intitulé:		Le taux de réussite au CEP/FSLC par rapport aux Inscrits				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 86,28		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2011						
	Valeur de référence:		76.0						
	Année cible:		2013						
	Valeur Cible		80.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		88,08						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	10 376 072 000	10 376 072 000	11 402 411 992	11 402 411 992	10 496 009 936	10 490 079 236	92.05 %	92 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- l'amorce du paiement des arriérés de vacation a redonné de l'engouement aux enseignants dans la prise en mains des élèves ; - la mise en place d'un nouveau cadre organique a entraîné une nouvelle chaine de supervision pédagogique								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Supervision et suivi pédagogiques (25 212 enseignants encadrés) - organisation des examens et concours (4 877 000 épreuves produites dans treize disciplines pour 435 363 candidats) - Distribution de 12 900 kits pédagogiques ; - Dotation en bibliothèques à 200 écoles dans les Régions du Nord et de l'Extrême-Nord affectées par les inondations ; - Tenue de 720 sessions de formation continue dans les arrondissements ; - Introduction de 2 308 micro-ordinateurs XO dans 21 écoles en 2013 ; - Distribution de 60 000 manuels scolaires.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- l'organisation régulière des examens blancs au profit des élèves du CM2 a contribué à obtenir de bons résultats ; - le renforcement du suivi pédagogique des enseignants dans les écoles ; - la multiplication des inspections pédagogiques périodiques des enseignements par les acteurs de la chaîne de supervision pédagogique a suscité l'engagement des enseignants à mieux faire.								
Perspectives 2014	Cette action sera enrichie par l'apport de l'ancrage du développement durable dans les écoles par l'identification, la formalisation et la mise en œuvre de bonnes pratiques promotrices du développement durable en milieu scolaire. En outre des réflexions sont amorcées dans le sens de intégration et l'appropriation de l'éducation inclusive dans nos écoles. Le Ministère de l'Education de Base envisage la révision à la baisse du nombre de matières au CEP et FSLC (de 13 à 8) ; Cependant il est à signaler que l'indicateur de départ de cette action à savoir « taux de réussite au CEP/FSLC par rapport aux inscrits » devrait changer en : « pourcentage des élèves ayant des compétences en lecture et en mathématiques ». Cette reformulation tient au fait que l'ancien indicateur semblait ne pas être très pertinent en ce sens qu'il renseignait peu sur la qualité de l'éducation.								

Action 03 SOUTIEN À LA SCOLARISATION DE LA JEUNE FILLE

OBJECTIF	Favoriser le maintien des filles à l'école jusqu'en dernière année du cycle primaire							
Indicateur	Intitulé:		Taux d'achèvement des filles en dernière année du primaire				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2011					
	Valeur de référence:		67.3					
	Année cible:		2013					
	Valeur Cible		70.4					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP

Action 04 ACCOMPAGNEMENT DE LA SUPPRESSION DES FRAIS EXIGIBLES DANS L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE PUBLIC								
OBJECTIF	Permettre à tous les enfants en âge scolaire d'accéder gratuitement à l'école primaire publique							
Indicateur	Intitulé:	Pourcentage des crédits destinés au fonctionnement des écoles et à l'achat des manuels scolaires et du matériel didactique dans le budget courant du MINEDUB					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 0	
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2011						
	Valeur de référence:	26.0						
	Année cible:	2013						
	Valeur Cible	27.5						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	25						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	82 250 212 000	82 250 212 000	82 044 126 900	82 044 126 900	81 077 172 964	81 077 172 964	98,82 %	98,82 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	-Politique globale de la gratuité des écoles primaires au Cameroun ; -La décentralisation ; -Création continue des écoles sans augmentation conséquente des ressources							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Crédits de fonctionnement alloués aux 11 011 écoles primaires publiques ; - paquets minimum alloués à 10 873 écoles							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- La dotation budgétaire allouée chaque année est répartie proportionnellement aux écoles sans tenir compte des besoins réels à cause de la modicité des ressources disponibles ; - Il y a davantage de créations d'écoles alors que le montant des crédits alloués aux écoles reste statique, et par conséquent la moyenne des crédits alloués par écoles baisse. - Le non redimensionnement de l'indicateur de l'action dans le PPA après la notification de l'enveloppe budgétaire							
Perspectives 2014	Cette action ne devrait plus exister, ses activités devraient être intégrées dans l'action portant sur le renforcement de l'accès gratuit au cycle primaire							

Action 05 MISE EN ŒUVRE DE LA CONTRACTUALISATION AVEC LES ACTEURS DU SECTEUR PRIVÉ								
OBJECTIF	Renforcer le partenariat avec le secteur privé en vue d'accroître l'efficacité interne du système							
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'écoles privés sous-contrats				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 0	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2011					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2013					
	Valeur Cible		0.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		0					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 899 772 000	1 899 772 000	2 449 055 510	2 449 055 510	2 445 555 510	2 445 555 510	99,85 %	99,86 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Une base institutionnelle de la contractualisation a été faite à travers l'élaboration des textes statutaires devant accompagner la mise en œuvre de l'expérimentation. - le désendettement de l'enseignement privé							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Les ressources qui ont été affectées à cette action étaient destinées aux allocations des subventions aux établissements privés. Rien n'a été budgétisé concernant la contractualisation des établissements privés. Cependant, une Réflexion a été menée à travers la Commission Nationale de l'Enseignement Privé de Base notamment sur les activités suivantes : - Elaboration du manuel de procédures - Définition du modèle de contrat ; - Définition du type de partenariat à mettre en œuvre ; - Définition des critères d'éligibilité ; - Mise en place des mécanismes d'allocation d'appui ; - Définition du rôle des partenaires ; - Mise en place du chronogramme des différentes étapes							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	L'activité de contractualisation n'avait pas été financée notamment la phase de l'expérimentation. Cependant les fonds mobilisés dans cette action ont servi à financer des subventions classiques							
Perspectives 2014	- L'allocation des ressources en faveur de cette action permettra d'amorcer la mise en œuvre de la phase expérimentale, en plus des fonds habituels mobilisés pour des subventions classiques - L'action «Mise en œuvre de la contractualisation avec les acteurs du secteur privé» devrait changer pour devenir «amélioration de la qualité dans l'enseignement privé». Son objectif de départ à savoir : « améliorer la qualité des services éducatifs offerts par le secteur privé » serait : « Améliorer la qualité de l'enseignement dans les établissements privés de base ». L'ancien indicateur à savoir : « Pourcentage d'écoles privées sous-contrats ayant amélioré leurs services éducatifs » serait « Pourcentage d'élèves ayant des compétences en lecture et en mathématiques dans le secteur privé ». Ce changement constitue un recentrage de la vision de l'enseignement privé conformément au DSCE, c'est-à-dire l'amélioration de la qualité du service éducatif dans le privé et non l'augmentation des écoles sous contrat.							

Action 06 RENFORCEMENT DES PARTENARIATS AVEC LES ORGANISMES

OBJECTIF	Accroître le niveau de participation des PTF, de la Société Civile, des ONG à la mise en œuvre de la politique éducative								
Indicateur	Intitulé:		Part du FINEXT en pourcentage du financement global de l'éducation de base				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 34,59		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2011						
	Valeur de référence:		15.0						
	Année cible:		2013						
	Valeur Cible		18.5						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		18,59						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	1 569 185 000	1 569 185 000	1 748 028 212	1 748 028 212	1 663 108 337	1 656 358 343	95,14 %	94,76 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- L'élaboration et l'adoption en août 2013 de la stratégie sectorielle de l'éducation à la lumière du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE). Puis son endossement par les partenaires techniques et financiers(PTF) - La mise en place du groupe local éducation(LEG)								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Signature du cadre partenarial avec les Partenaires au Développement dans le cadre de l'endossement de la stratégie du secteur de l'éducation. - Éligibilité du Cameroun au Partenariat Mondial pour l'Education (PME). Ceci a permis au Cameroun de bénéficier d'un don de 26,5 milliards en faveur de l'Education de Base et d'engager des négociations avec la Banque Islamique de Développement(BID) pour financer le Programme d'Amélioration du Système Educatif des Zones d'Education Prioritaire (PASZEP) pour un montant de sept milliards six cent quatre-vingt millions de francs CFA.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Forte mobilisation des partenaires à l'endossement de la stratégie et au programme d'urgence dans le cadre des inondations - Signature des conventions avec les ONG.								
Perspectives 2014	Poursuite de la politique du renforcement de partenariat en faveur de l'éducation de base.								

2013

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 197

APPUI AU DEVELOPPEMENT DU PRESCOLAIRE

Responsable du programme

MONGUE Daniel
DIRECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT MATERNEL ET PRIMAIRE

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIF	faciliter graduellement l'accès à un plus grand nombre d'enfants à l'éducation pré scolaire	
Indicateur	Intitulé:	Taux de préscolarisation
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	28.8
	Année de référence:	2011
	Valeur Cible	30.0
	Année cible:	2013
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: SOUTIEN AU PRÉSCOLAIRE COMMUNAUTAIRE Action 02: AMÉLIORATION DE L'OFFRE PRÉSCOLAIRE PUBLIQUE Action 03: ENCOURAGEMENT DE L'INITIATIVE PRIVÉE FORMELLE	
DOTATIONS INITIALES	AE 10 837 222 000	CP 10 837 222 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	MONGUE Daniel, DIRECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT MATERNEL ET PRIMAIRE	

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	30,2%	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	120	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 10 837 065 902	CP 10 837 065 902
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 156 098	Ecart CP 156 098
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 10 569 278 136	CP 10 542 278 136
TAUX DE CONSOMMATION	97,52 %	97,28 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	- Le résultat obtenu par ce programme a dépassé les prévisions initiales. Cette performance peut s'expliquer soit par une sous-estimation de la cible, soit par l'impact des réalisations (construction et équipement des blocs maternels et des salles de classe) L'utilisation des ressources a enregistré un taux assez élevé en raison de la nature économique des dépenses (salaires, constructions). Le reliquat non consommé est probablement dû aux contraintes liées à la procédure de passation des marchés.	
PERSPECTIVES 2014	L'effort déployé dans la construction des écoles maternelles publiques sera poursuivi. La définition du cadre d'intervention dans le développement du Préscolaire à Base Communautaire permettra d'augmenter la proportion d'enfants bénéficiant d'un encadrement satisfaisant au préscolaire. La cible de l'indicateur sera revisitée pour mieux situer le niveau de préscolarisation à atteindre en cohérence avec les ressources affectées.	

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013

Action 01 SOUTIEN AU PRÉSCOLAIRE COMMUNAUTAIRE								
OBJECTIF	Augmenter le niveau de participation au préscolaire par l'implication des CTD et l'encouragement de l'initiative communautaire organisée autour des CPC (Centre Préscolaire Communautaire).							
Indicateur	Intitulé:		Pourcentage d'enfants scolarisés dans les CPC				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 0	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2011					
	Valeur de référence:		1.9					
	Année cible:		2013					
	Valeur Cible		2.1					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		1,9					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	95 000 000	95 000 000	95 000 000	95 000 000	50 000 000	50 000 000	52,63 %	52,63 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Aucune activité directement liée à cette action n'a été réalisée. Par contre, deux activités périphériques « Prévention et lutte contre le Choléra en milieu scolaire » et « Prévention et lutte contre le VIH-SIDA en milieu scolaire » ont bénéficié des financements de cette action.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	Aucune activité directement liée à cette action n'a été réalisée. Par contre, deux activités périphériques « Prévention et lutte contre le Choléra en milieu scolaire » et « Prévention et lutte contre le VIH-SIDA en milieu scolaire » ont bénéficié des financements de cette action.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Le résultat directement visé par cette action n'a pas pu être atteint en l'absence d'une Politique claire en matière de Développement du Préscolaire à Base Communautaire. Les ressources allouées ont permis le déploiement des activités périphériques.							
Perspectives 2014	Il est envisagé d'élaborer en priorité la politique et un plan d'actions de Développement du Préscolaire à Base Communautaire. L'objectif et l'indicateur de cette action seront reformulés.							

Action 02 AMÉLIORATION DE L'OFFRE PRÉSCOLAIRE PUBLIQUE

OBJECTIF	Renforcer les infrastructures d'accueil dans les écoles maternelles existantes								
Indicateur	Intitulé:		pourcentage de salles de classe en dur				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 60,8		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2011						
	Valeur de référence:		64.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		66.4						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		66,56						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	10 742 222 000	10 742 222 000	10 742 065 902	10 742 065 902	10 519 278 136	10 492 278 136	97,92 %	97,67 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- La décentralisation dans le cadre du transfert des compétences aux CTD ; - L'avènement du MINMAP dans le processus de passation des marchés								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Construction et équipement de 32 blocs maternels ; Construction et équipement de 22 Salles de classe dans les écoles maternelles ; Paiement des salaires au personnel enseignant ; Dépenses affectées (1 milliard FCFA).								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Le résultat satisfaisant (60,8%) est lié à la prédominance des constructions des Blocs maternels en zone urbaine, favorisant ainsi la consommation des ressources. Par contre, la construction des salles de classe en zone rurale a rencontré des difficultés du fait des conflits de compétences entre les exécutifs communaux et les responsables locaux du MINMAP, ce qui a créé soit des retards dans la passation de certains marchés, soit la forclusion de certains crédits et les demandes de ré-ordonnancement								
Perspectives 2014	- La construction des écoles maternelles publiques sera poursuivie sur le même rythme ; - L'indicateur de cette action sera reprécisé pour mieux rendre compte de l'action du Gouvernement dans l'amélioration de l'offre préscolaire publique, étant entendu que le nombre d'écoles maternelles évolue d'année en année par des nouvelles créations ; - D'autres actions seront entreprises pour améliorer la qualité de l'éducation préscolaire.								

Action 03 ENCOURAGEMENT DE L'INITIATIVE PRIVÉE FORMELLE

OBJECTIF	Accroitre le niveau d'implication du privé dans l'offre d'éducation préscolaire formelle.							
Indicateur	Intitulé:		pourcentage d'enfants scolarisés dans les écoles maternelles privées				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2011					
	Valeur de référence:		61.9					
	Année cible:		2013					
	Valeur Cible		63.5					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP

2013

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.3. PROGRAMME 198

GESTION ET GOUVERNANCE EDUCATIVE

Responsable du programme

OWOTSOGO ENGUENE Ambroise
DIVISION DE LA PLANIFICATION, DES PROJETS ET DE LA COOPERATION

2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIF	Rationaliser la gestion des ressources éducatives et le pilotage du système	
Indicateur	Intitulé:	Taux d'aléa sur la répartition du personnel enseignant des Ecoles Primaires et Maternelles
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	43.0
	Année de référence:	2010
	Valeur Cible	40.0
	Année cible:	2013
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: PILOTAGE ET COORDINATION DES SERVICES Action 02: AMÉLIORATION DU CADRE DE TRAVAIL ET DES CONDITIONS DE VIE DES PERSONNELS Action 03: CONSOLIDATION DU SYSTÈME D'INFORMATIONS STATISTIQUES DU MINISTÈRE Action 04: CONSOLIDATION DU PROCESSUS DE PLANIFICATION, DE PROGRAMMATION, DE PRÉPARATION ET DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DU BUDGET	
DOTATIONS INITIALES	AE 16 425 895 000	CP 15 725 895 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	OWOTSOGO ENGUENE Ambroise, DIVISION DE LA PLANIFICATION, DES PROJETS ET DE LA COOPERATION	

2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	41%	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	41	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 14 811 052 538	CP 14 111 052 538
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 1 614 842 462	Ecart CP 1 614 842 462
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 13 595 408 739	CP 13 253 423 187
TAUX DE CONSOMMATION	91,79 %	93,92 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	- Actions de lutte contre les établissements privés clandestins (538 établissements identifiés et fermés) ; - Opérationnalisation du suivi de la feuille de route et du suivi des activités des services; - Travaux d'aménagement du cadre de travail et de vie des personnels réalisés avec efficacité ; - Renforcement du système d'information statistique et mise en place d'un système de Géoréférencement des écoles primaires et maternelles du Cameroun ; - Respect de la production des outils de planification, de programmation et de budgétisation ; - Contrôle régulier des marchés de construction des infrastructures scolaires auprès des CTD ;	
PERSPECTIVES 2014	- Indicateur du programme à changer car il est en même temps l'indicateur d'une action. - Formation des acteurs et sensibilisation de l'autorité administrative sur l'impact des mutations irrationnelles ; - Elaboration de la stratégie ministérielle de l'éducation de Base ; - Arrimage du programme support au nouveau modèle (élaboré par le MINFI, passage de 04 actions à 11 actions)	

2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013

Action 01 PILOTAGE ET COORDINATION DES SERVICES								
OBJECTIF	Assurer une bonne gestion des ressources éducatives							
Indicateur	Intitulé:	Taux d'aléa sur la répartition du personnel enseignant					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 11,11	
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2010						
	Valeur de référence:	43.0						
	Année cible:	2013						
	Valeur Cible	39.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	41						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 703 595 000	1 703 595 000	1 609 655 967	1 609 655 967	1 486 899 980	1 479 709 098	92,37 %	91,93 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- la gratuité de l'accès à l'école primaire publique ; - La déconcentration de la gestion des personnels; - L'informatisation des services à travers le SIGIPES ; - L'intensification de la lutte contre la corruption avec le concours de la CONAC							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Lutte contre la corruption à travers les IRR (3 804 directeurs d'écoles primaires publiques des 58 chefs-lieux des départements); - le suivi de la feuille de route ; - Assainissement du fichier solde du personnel ; - L'automatisation du traitement des avancements ; - Le renforcement des capacités du personnel en service et des jeunes issus du contingent des « 25000 jeunes diplômés » ; - La Défense des personnels et des intérêts de l'Etat en justice ;							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Après la notification de l'enveloppe budgétaire, les projections faites dans le PPA n'ont pas été redimensionnées. L'écart entre le taux de réalisation technique de 11,11% obtenu pour cette action et celui de 66,67% qu'affiche le programme, s'explique par une projection plus ambitieuse dans les quatre dernières années de mise en œuvre de l'action ; Le taux de réalisation financière englobe plusieurs activités n'ayant pas un impact direct sur l'indicateur ;							
Perspectives 2014	- poursuite et le renforcement des actions engagées. - renforcement des capacités des acteurs sur le concept de budget programme et de gestion par la performance ; - sensibilisation de l'autorité administrative sur l'impact des mutations. - reformulation de l'action et de l'indicateur.							

Action 02 AMÉLIORATION DU CADRE DE TRAVAIL ET DES CONDITIONS DE VIE DES PERSONNELS									
OBJECTIF	Garantir leur présence effective à leur poste de travail								
Indicateur	Intitulé:		Taux d'absentéisme				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 26		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2011						
	Valeur de référence:		15.0						
	Année cible:		2013						
	Valeur Cible		12.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		12,4						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	14 408 229 000	13 708 229 000	12 890 936 693	12 190 936 693	11 802 327 881	11 472 193 211	91,55 %	94,1 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- La lutte contre l'absentéisme des enseignants ; - La stabilisation des personnels à leurs postes de travail ; - La mise en œuvre du nouvel organigramme ;								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Construction de 05 Délégations Départementales de l'Education de Base (Nyong-et-So'o, Boumba-et-Ngoko, Mayo-Sava, Faro et Lebialem); - Construction de 09 Inspections d'Arrondissement de l'Education de Base (Nanga-Eboko, Messamena, Doukoulou, Nord-Makombe, Mayo-Hourna, Santa, Galim, Fongo-Tongo et Wabane) ; - Construction de 10 logements d'enseignants dont sept (7) dans les zones rétrocedées du Lac Tchad (Goulfey, Logone-Birni, Makary et Zina) et de Bakassi (Issanguele, Kombo-Abedimo et Kombo-Itindi) ; - Equipement des services centraux et déconcentrés (matériels informatique et accessoires, mobiliers de bureau et matériels de bureau) ; - Paiement des primes spéciales aux personnels en poste dans les zones difficiles (Bakassi et Darak) - Achat de 05 pirogues pour le déplacement des personnels en poste dans les zones difficiles (Bakassi) - Acquisition du matériel roulant (05 véhicules de fonction) pour le bon fonctionnement des services								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Les activités prévues au titre de cette action ont été menées et les ressources affectées ont été convenablement utilisées pour la réalisation desdites activités. On note une avancée significative de l'amélioration du cadre de travail à travers la construction des bâtiments administratifs et l'amélioration du cadre de vie à travers la construction des logements d'astreinte et des conditions de vie par le paiement des primes spéciales. Les mesures incitatives mises en place ont produit un effet positif sur la stabilité et le rendement du personnel, d'où les 2,6 points gagnés par rapport à la cible au lieu de 2 points prévus chaque année. Ce résultat aurait été largement amélioré si les crédits de construction des DREB du Sud et de l'Ouest n'avaient pas été frappés de forclusion.								
Perspectives 2014	Poursuite des actions engagées et leur généralisation progressive à savoir : - mise en œuvre du nouvel organigramme du Ministère par la dotation des nouvelles structures en matériels informatiques et accessoires, mobiliers de bureau, matériels de bureau et matériels roulants; - équipement des DDEB et IAEB construites en 2013 ; - construction des infrastructures destinées aux services.								

Action 03 CONSOLIDATION DU SYSTÈME D'INFORMATIONS STATISTIQUES DU MINISTÈRE								
OBJECTIF	Améliorer les outils de gestion des ressources éducatives pour le pilotage du sous système							
Indicateur	Intitulé:		Base de données Géo référencée actualisée annuellement				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 20	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2013					
	Valeur Cible		0.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		Base de données Géo-référencée (Régions de l'Extrême-Nord et du Nord)					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	213 591 000	213 591 000	211 534 586	211 534 586	211 534 586	211 374 586	99,92 %	99,92 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- L'instauration du Budget Programme ; - L'arrimage à la GAR ; - L'engagement du Cameroun à produire des données statistiques scolaires de qualité.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Actualisation et reproduction des outils de la carte scolaire ; - Lancement du Géo-référencement des écoles primaires et maternelles publiques et privées du Cameroun (Régions de l'Extrême-Nord et du Nord)							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- L'objectif assigné à l'action a été atteint. On note une bonne progression vers l'atteinte de la cible, une bonne exécution de toutes les activités y relatives et une utilisation judicieuse des ressources budgétaires. L'accompagnement de l'INS dans la mise en place du Géo-référencement a été aussi très bénéfique. - Un point important à noter dans ce cadre : le renseignement des indicateurs des programmes et des actions est fortement tributaire de la bonne marche de cette action.							
Perspectives 2014	- Poursuite des actions entreprises. - Généralisation progressive du géo-référencement - Actualisation de la carte scolaire							

Action 04**CONSOLIDATION DU PROCESSUS DE PLANIFICATION, DE PROGRAMMATION, DE PRÉPARATION ET DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DU BUDGET**

OBJECTIF	Assurer une préparation, un suivi et une exécution efficace et efficiente du budget								
Indicateur	Intitulé:		Taux d'exécution				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 20		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2011						
	Valeur de référence:		86.0						
	Année cible:		2013						
	Valeur Cible		0.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		-PPA élaborés ; PAP et CDMT actualisés ; -TE = 85,63%						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	100 480 000	100 480 000	98 925 292	98 925 292	94 646 292	90 146 292	95,67 %	91,13 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Le lancement en 2013 du Budget Programme et la mise en place du comité PPBS au sein du ministère ; - Le transfert des compétences et des ressources aux CTD.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Elaboration des outils de planification, de programmation et de budgétisation (PPA, PAP, CDMT, Stratégie sectorielle, projet de loi des finances) - Suivi de proximité auprès des CTD pour passer d'un taux d'exécution de 90% à 95% des marchés de construction des infrastructures scolaires								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les outils de planification ont été produits dans les délais. Les ressources affectées ont été utilisées pour les activités de l'action. Il convient cependant de relever que les indicateurs de cette action posent des problèmes d'appréciation objective du résultat.								
Perspectives 2014	- Renforcement du dispositif de pilotage des programmes par la désignation des différents responsables. - Elaboration de la stratégie ministérielle - Reformulation des indicateurs de cette action pour ne disposer que d'un seul.								

2013

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.4. PROGRAMME 199

ALPHABETISATION, EDUCATION NON FORMELLE ET PROMOTION
DES LANGUES NATIONALES

Responsable du programme

DIRECTEUR DE L'ALPHABETISATION ET DE L'EDUCATION NON FORMELLE

2.4.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIF	Réduire la population analphabète et préserver le patrimoine culturel et linguistique	
Indicateur	Intitulé:	Taux d'alphabétisation
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	71.9
	Année de référence:	2007
	Valeur Cible	71.9
	Année cible:	2013
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: ELABORATION DU CADRE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ALPHABÉTISATION ET DE L'EDUCATION DE BASE NON FORMELLE ET DE LA PROMOTION DES LANGUES NATIONALES Action 02: SOUTIEN AUX ACTIVITÉS D'ALPHABÉTISATION DES PERSONNES ÂGÉES DE 15ANS ET PLUS Action 03: DÉVELOPPEMENT DE L'EDUCATION DE BASE NON FORMELLE Action 04: PROMOTION DE L'ALPHABÉTISATION EN LANGUES NATIONALES	
DOTATIONS INITIALES	AE 36 119 389 000	CP 36 119 389 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	, DIRECTEUR DE L'ALPHABETISATION ET DE L'EDUCATION NON FORMELLE	

2.4.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

2.4.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	72,2%	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	6	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 36 117 619 000	CP 36 117 619 000
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 1 770 000	Ecart CP 1 770 000
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 35 767 502 708	CP 35 767 502 708
TAUX DE CONSOMMATION	99,03 %	99,03 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	- Le taux significativement bas de réalisation technique du programme trouve sa justification dans le fait que le cadre d'orientation générale et de pilotage du programme n'étant pas encore disponible (Document de Politique National d'Alphabétisation), les actions majeures du programme qui déterminent sa réussite n'ont pas bénéficié de financement. - L'essentiel des ressources financières budgétisées étaient consacrées au paiement des salaires des personnels en service au MINEDUB, soit 99,55% et seulement 0,45% de ressources ont été mises à la disposition du programme, d'où l'écart entre les ressources allouées au programme et le résultat technique obtenu.	

PERSPECTIVES 2014	- Elaboration, validation et dissémination du document de politique et de stratégie de l'alphabétisation, de l'EBNF et de la Promotion des Langues nationales ; - Définition du cadre de mise en œuvre de l'Alphabétisation, de l'Education de Base Non Formelle et de la Promotion des Langues Nationales à travers la réalisation des études complémentaires, notamment l'état des lieux des CEBNF, des CAF et l'étude sur le niveau de développement le degré de maîtrise orale écrite des langues nationales ; - Poursuite de la mise en œuvre de l'alphabétisation fonctionnelle des personnes âgées de 15 ans et plus. - Changement de la valeur de référence de l'indicateur du programme de l'ancienne valeur (72%), projection tirée de l'enquête (ECAM) de 2005 à une nouvelle valeur de 65 % issue du Rapport d'Etat du Système Educatif National (RESEN) qui semble beaucoup plus pertinent ;
----------------------	--

2.4.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013

Action 01 ELABORATION DU CADRE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ALPHABÉTISATION ET DE L'EDUCATION DE BASE NON FORMELLE ET DE LA PROMOTION DES LANGUES NATIONALES								
OBJECTIF	Disposer de documents de politique et de stratégie dans la promotion de l'alphabétisation, de l'Education de Base Non Formelle et de la promotion des langues nationales							
Indicateur	Intitulé:	Existence d'un document de politique et d'un autre de stratégie dans la promotion de l'alphabétisation, de l'Education de Base Non Formelle et de la promotion des langues nationales					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 0	
	Unité de mesure	nb						
	Année de référence:	2011						
	Valeur de référence:	0.0						
	Année cible:	2013						
	Valeur Cible	2.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	0						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	100 000 000	100 000 000	98 500 000	98 500 000	13 500 000	13 500 000	13,71 %	13,71 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Le décret N°2011/408 du 09 décembre 2011, portant organisation du Gouvernement a transféré la mission de lutte contre l'analphabétisme du Ministère de la Jeunesse au Ministère de l'Education de Base ; - Mise en place des nouveaux responsables en charge de l'Alphabétisation, de l'Education de Base Non Formelle et de la Promotion des Langues Nationales.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	- Imprégnation des responsables nouvellement nommés à la tête des structures en charge de l'Alphabétisation, de l'Education de Base non Formelle et de la Promotion des Langues Nationales ; - L'organisation et la célébration de la Journée Internationale de l'Alphabétisation le 08 septembre 2013.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	- L'étude devant mener à la production et à la dissémination du Document de Politique et de Stratégie Nationale d'Alphabétisation, d'Education de Base Non Formelle et de la Promotion des Langues Nationales n'a pas pu être réalisée en 2013, le marché y afférent ayant été signé en janvier 2014. - L'organisation et la célébration de la Journée Internationale de l'Alphabétisation le 08 septembre 2013 a notamment permis de sensibiliser les communautés et les responsables des organisations de la société civile sur l'importance de l'alphabétisation mais également de faire un plaidoyer auprès des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) en vue de l'atteinte des Objectifs de l'Education pour Tous (EPT) et ceux du Millénaire pour le Développement (OMD) .							
Perspectives 2014	- Elaboration du Document de Politique et de la Stratégie de l'Alphabétisation, de l'Education de Base Non Formelle et de la Promotion des Langues Nationales ; - reformulation de l'intitulé de l'action qui deviendra « Définition du cadre de mise en œuvre de l'alphabétisation, de l'éducation de base non formelle et de la promotion des langues nationales » - Insertion des activités majeures nouvelles notamment :(i) l'étude sur l'état des lieux des centres d'alphabétisation fonctionnelle (CAF) et (ii) l'étude sur l'état des lieux des centres d'éducation de base non formelle (CEBNF).							

Action 02 SOUTIEN AUX ACTIVITÉS D'ALPHABÉTISATION DES PERSONNES ÂGÉES DE 15ANS ET PLUS								
OBJECTIF	augmenter le nombre de personnes alphabétisées							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de personnes alphabétisées produit (CENA)				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 5,83	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2011					
	Valeur de référence:		70014.0					
	Année cible:		2013					
	Valeur Cible		100000.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		17 500					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	35 971 889 000	35 971 889 000	35 971 879 000	35 971 879 000	35 715 112 708	35 715 112 708	99,29 %	99,29 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Mutation institutionnelle de la mission de lutte contre l'analphabétisme ; - Démobilisation dans les centres d'alphabétisation fonctionnelle consécutive à l'arrêt de la prise en charge des alphabétiseurs et à l'absence de suivi lui-même causé par l'arrêt du financement des activités de l'ex Programme National d'Alphabétisation qui étaient assurées par les seules ressources PPTE.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Suivi du fonctionnement des centres d'alphabétisation fonctionnelle ; -Collecte des données statistiques sur le nombre de personnes alphabétisées ;							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- 99,96 % des ressources allouées à cette action ont servi à la prise en charge salariale du personnel en service au Ministère de l'Education de Base, contre 0,04 % réellement alloué aux activités menées pour la réalisation de cette action. - La Politique Nationale d'Alphabétisation du MINEDUB n'étant pas encore disponible, la formation des apprenants dans les CAF s'est faite sans l'apport financier du MINEDUB, sous forme de bénévolat. Les informations collectées ont permis de dénombrer environ 17500 personnes formées au cours de l'année 2013.							
Perspectives 2014	- Suivant les recommandations du CIEP 2013, l'action « soutien aux activités d'alphabétisation aux personnes âgées de 15 ans et plus » sera reformulée en « alphabétisation fonctionnelle des personnes âgées de 15 ans et plus ». Les activités suivantes devront être menées dans ce cadre : - o La définition des référentiels de compétences du personnel d'alphabétisation et d'éducation de base non formelle ; - o La formation du personnel en charge de l'alphabétisation ; - o La sensibilisation et la mobilisation sociale en faveur de l'alphabétisation et de l'éducation de base non formelle. - Il est aussi envisagé la mise sur pied d'un Système d'Information et de Management pour l'Alphabétisation et l'Education de Base Non Formelle (SIM-AEBNF).							

Action 03 DÉVELOPPEMENT DE L'EDUCATION DE BASE NON FORMELLE

OBJECTIF	Réinsérer les enfants de 8-14 ans non scolarisés dans le circuit scolaire formel								
Indicateur	Intitulé:		Pourcentage d'enfants en âge scolaire non scolarisés récupérés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 0		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2011						
	Valeur de référence:		1.2						
	Année cible:		2013						
	Valeur Cible		3.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		1,15						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	2 000 000	2 000 000	1 990 000	1 990 000	1 790 000	1 790 000	89,95 %	89,95 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Absence d'un cadre de référence ; - Développement des outils d'orientation et des stratégies d'appropriation de l'encadrement des enfants jamais scolarisés et/ou déscolarisés précoces dans les Centres d'Education de Base Non Formelle								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Sensibilisation et mobilisation sociale en faveur de l'Education de Base Non Formelle (EBNF)								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- La Politique Nationale d'Alphabétisation du MINEDUB n'étant pas encore disponible, les activités de mise en œuvre de cette action n'ont connu qu'un début de réalisation, notamment, la sensibilisation et la mobilisation sociale en faveur de l'EBNF. - La dotation réservée à cette action s'est avérée être insuffisante pour mener les activités majeures prévues, entre autres : - o la formation des personnels en charge de l'EBNF ; - le fonctionnement et le suivi des Centres d'Education de Base non Formelle (CEBNF).								
Perspectives 2014	Le CIEP 2013 a une fois de plus recommandé de revoir l'intitulé de cette action, le terme "développement" étant générique. La formulation ci-après a été retenue : « Education de Base non formelle des enfants non scolarisés ». Cette action visera la tranche d'âge 6-14 ans et aura pour objectif de les réinsérer dans le circuit formel à travers, entre autres, la mise en place des passerelles entre l'éducation de base formelle et l'éducation de base non formelle. D'autres activités seront menées dans le cadre de cette action notamment : - la définition d'un cadre conceptuel de l'EBNF ; - le fonctionnement des CEBNF. la production des supports de sensibilisation pour les communautés et les CTD.								

Action 04 PROMOTION DE L'ALPHABÉTISATION EN LANGUES NATIONALES

OBJECTIF	Développer une cartographie des besoins d'alphabétisation en langues nationales							
Indicateur	Intitulé:		Existence d'un document de cartographie des besoins d'alphabétisation en langues nationales				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2011					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2013					
	Valeur Cible		1.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		1					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	45 500 000	45 500 000	45 250 000	45 250 000	37 100 000	37 100 000	81,99 %	81,99 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Opérationnalisation de la mission de lutte contre l'analphabétisme qui appelle l'utilisation des langues nationales dans les activités d'alphabétisation - Développement d'un cadre d'orientation stratégique pour l'utilisation des langues nationales dans les activités d'alphabétisation ; - Expérimentation de l'enseignement des langues nationales dans cinquante (50) écoles primaires publiques à travers le Projet ELAN-Afrique.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Suivi-évaluation des activités des écoles expérimentales en langues nationales en partenariat avec l'OIF ; - Tenue du Forum national des langues (organisation de la journée internationale de la langue maternelle) ;							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	le document d'expression des besoins d'alphabétisation en langues nationales existe et mérite d'être actualisé chaque année compte tenu de l'évolution de la standardisation des nouvelles langues nationales.							
Perspectives 2014	- La disponibilité du Document de Politique Nationale d'Alphabétisation, de l'Education de Base Non Formelle et de la Promotion des Langues Nationales permettra au MINEDUB d'élaborer un plan de développement des activités de promotion de l'alphabétisation en langues nationales ; - la mise en œuvre de la Promotion des langues nationales dans les écoles primaires, les Centres d'Education de Base non Formelle (CEBNF) et les Centres d'Alphabétisation fonctionnelle (CAF) se fera en mettant l'accent sur la pratique orale et écrite des langues maternelles en articulation avec les langues officielles. ; - L'étude sur le niveau de développement et le degré de maîtrise orale et écrite des langues devra être réalisée.							

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

En guise de rappel, l'objectif stratégique poursuivi par le Ministère de l'Education de Base est d'assurer une éducation de base de qualité à tous les enfants d'âge scolaire, aux jeunes non scolarisés ou déscolarisés et aux adultes analphabètes.

Faire le bilan stratégique de l'exécution du budget de l'exercice 2013 revient à procéder à un rapprochement des résultats obtenus avec l'objectif stratégique sus-décliné. Par la suite, nous verrons les perspectives à court et à moyen terme, par rapport aux leçons apprises.

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

Pour atteindre l'objectif stratégique poursuivi, les actions prioritaires ont tourné autour du renforcement de l'accès et de la rétention au cycle primaire, l'amélioration de la qualité de l'éducation dans les écoles primaires, l'accompagnement de la suppression des frais exigibles dans l'enseignement primaire public, l'appui au secteur privé, l'amélioration de l'offre préscolaire publique, le pilotage et la coordination des services, l'amélioration du cadre de travail et des conditions de vie des personnels, la consolidation du système d'informations statistiques du Ministère, la modernisation de la gestion budgétaire par l'introduction du budget programme.

· Renforcement de l'accès et de la rétention au cycle primaire

L'ensemble des ressources réservées au renforcement de l'accès et de la rétention scolaire a permis d'accroître l'offre d'éducation de 3% par la construction de 1036 salles de classe. Dans ce cadre, des crédits d'un montant de 8 milliards 830 millions 459 mille francs CFA ont été transférés aux CTD pour :

- la construction de 669 salles de classe, 82 blocs latrines et 5 clôtures dans les écoles publiques
- la réhabilitation de 83 écoles publiques
- l'équipement des 669 salles de classe en : 669 bureaux de maître, 20 066 tables bancs et 300 kits de micro-sciences
- la connexion de 6 écoles publiques aux réseaux AES-SONEL et CAMWATER.

Ces crédits BIP ont par ailleurs servi au paiement des arriérés dus aux prestataires, pour un montant de 966 578 000 francs CFA.

En dehors de ces fonds internes, des Partenaires Techniques et Financiers ont apporté leurs concours à cet accroissement de l'offre d'éducation.

· Accompagnement de la suppression des frais exigibles dans l'enseignement primaire public

En vue de garantir l'effectivité de la gratuité de l'enseignement primaire public, les actions suivantes ont été menées :

- La fourniture du « Paquet Minimum » aux écoles à travers les CTD pour un montant de 2 085 553 000 francs CFA ;
- L'allocation des crédits de fonctionnement aux écoles primaires publiques à hauteur de 4 milliards 842 millions 180 mille francs CFA.

Amélioration de la qualité de l'éducation

Le renforcement de l'encadrement pédagogique a fait l'objet d'une attention particulière. Dans ce cadre, plusieurs séminaires de formation des enseignants, des directeurs d'écoles et des superviseurs pédagogiques ont été organisés. Par ailleurs, une allocation de un milliard de francs CFA a été consacrée à l'organisation des examens et concours, session 2013.

Le taux de réussite au CEP est passé de 78,54% à 86,85% et pour le FSLC, de 84,17% à 89,31%. Il reste que, malgré ces résultats positifs, l'organisation de ces examens est toujours déficitaire. Dans ce même domaine, 1 milliard de francs CFA a servi à la fabrication de 327 883 diplômes personnalisés et sécurisés de CEP (230 072) et FSLC (97 811) des sessions 2007 et 2008.

Par ailleurs, des actions d'amélioration de la santé en milieu scolaire ont été réalisées. Il s'agit notamment de l'organisation des campagnes de déparasitage des enfants en âge scolaire, en collaboration avec le Ministère de la Santé et avec l'appui des ONG. Des actions de sensibilisation et de formation des élèves et des enseignants sur la lutte contre les IST-VIH/SIDA en milieu scolaire ont également été réalisées pour un coût global de 257 millions de francs CFA, en partenariat avec le Centre International de Référence Chantal BIYA et l'UNESCO.

Quant au sport, l'organisation de la 8^e édition des jeux de la Fédération Nationale des Sports Scolaires (FENASSCO) Ligue B qui s'est déroulée à Douala, a coûté 130 millions de francs CFA.

En addition à ces actions phares, les Partenaires Techniques et Financiers ont apporté leur concours à l'amélioration de la qualité de l'éducation à travers :

- l'acquisition de 12 900 kits pédagogiques et de 4 619 ordinateurs pédagogiques de type Xo ;
- la construction de 35 salles informatiques ;
- la mise en place de 344 bibliothèques scolaires.

Appui au secteur privé

Les établissements de l'enseignement privé ont bénéficié d'une subvention de l'Etat, pour un montant de 1 899 772 000 francs CFA, en attendant la mise en œuvre effective de la contractualisation de certains de ces établissements.

Amélioration de l'offre du préscolaire public

Pour un coût total de 990 millions de francs CFA, 33 blocs maternels et 20 salles de classes ont

été construits et équipés.

- Amélioration du cadre de travail et des conditions de vie du personnel

Des crédits d'une valeur de 1 692 350 000 francs CFA ont permis :

- la réalisation des études pour la construction de deux (02) Délégations Régionales de l'Education de Base ;
- la construction et la poursuite des travaux de construction de quatre (04) autres Délégations Régionales,
- la construction de cinq (05) Délégations Départementales et neuf (09) Inspections d'Arrondissement ;
- l'acquisition de cinq véhicules pour les Services Centraux, entre autres réalisations.

- Consolidation du système d'informations statistiques

226 millions 990 mille francs CFA ont été consacrés au financement des activités d'actualisation de la carte scolaire.

- Pilotage et coordination des services

Au niveau du développement des ressources humaines , 13 séminaires de formation ont été organisés pour un coût de 197 millions 593 mille francs CFA, de même, la formation des jeunes recrues dans le cadre du recrutement spécial de « 25 000 jeunes diplômés » a coûté 74 millions de francs CFA.

Par ailleurs, les activités suivantes ont été menées :

- l'assainissement du fichier solde (15 millions de francs CFA)
- l'assainissement du fichier du personnel (64 904 000 francs CFA)
- la campagne de sensibilisation sur l'accompagnement et la stabilisation des enseignants à leurs postes de travail (60 millions de francs CFA)

- Modernisation de la gestion budgétaire de l'Etat

Le budget programme est une réalité au Cameroun depuis l'exercice 2013 sur lequel porte la présente évaluation. Comme souligné plus haut, les réflexes du budget des moyens sont encore présents. Aussi, le taux de mise en œuvre de cette réforme est évalué à 70%. Les performances du MINEDUB pourront être améliorées en prenant en compte les leçons apprises.

3.2. LEÇONS APPRISES

- une fois l'enveloppe budgétaire notifiée, il y a lieu de recadrer les objectifs visés dans le PAP dans l'optique d'aboutir à un PPA réaliste par rapport aux moyens mis à disposition ;
- les responsables des programmes doivent être notifiés des nouveaux objectifs du PPA ainsi que des moyens y afférent afin de veiller à leur mise en œuvre ;
- La définition des indicateurs reste un grand défi, surtout lorsqu'ils font intervenir des structures extérieures au Ministère de l'Education de Base (cas du taux d'alphabétisation). Il faudrait de ce fait une bonne collaboration avec ces structures ;

3.3. PERSPECTIVES 2014

- - Reformuler certaines actions et certains indicateurs pour plus de pertinence dans le suivi des performances des programmes et actions ;
- Poursuivre et intensifier la formation des responsables à tous les niveaux sur le budget programme ;
- Créer au niveau central, avec des démembrements au niveau régional (points focaux), un comité spécialisé et permanent d'élaboration et d'actualisation des documents de planification, de programmation, de budgétisation et de suivi.